



Parc national
de la Vanoise



ENVIE DE VANOISE

Séminaire
participatif

12 mai 2022



Des ateliers pour construire
ensemble la Vanoise de demain

TRANSCRIPTION DES REMUE-MENINGES



Tourisme



Agriculture



Valorisation
connaissance et
protection



Activités de
pleine nature



Jeunesse



Changement
climatique



Atelier n°1 – Vers un accueil exemplaire pour les visiteurs (proches ou lointains)

[reformulation de synthèse]

Orientation n°1 : Améliorer la mobilité vers et depuis le Parc en incitant au report modal. Développer pour cela les alternatives crédibles à la voiture, avec un point de vigilance sur le modèle économique global.

[post it produits lors de l'atelier]¹

- Aménager un service de navette plus structuré pour réguler la fréquentation en véhicule depuis Termignon vers Bellecombe
 - Horaires données au dernier moment (difficile de s'organiser/ anticiper)
 - Place/siège non garanti (pas de réservation possible)
 - Arrêt à l'OT de Termignon
- Miser sur la liberté, sécurité des visiteurs pour que leur accès soit pratique et accessible pour tous
- Réglementer les accès routiers, accord avec les communes pour imposer une mobilité douce et/ou collective [cette proposition a questionné au sein de l'atelier – contradiction avec la précédente]
 - Mobilité parking Haute Maurienne (péage, moyen plus vertueux)
 - Renforcer les différents modes de transport alternatifs à la voiture individuelle sur différents secteurs menant en « cœur de parc » → à adapter à chaque situation
 - Navette pour desservir les spots
 - Comment arriver dans l'espace Vanoise ? en train + navette ? Parc de VAE en libre-service ?
 - Favoriser la mobilité du dernier kilomètre avec des solutions fiables et pérennes pour accéder au cœur du parc
 - Améliorer la signalisation routière, puis départ des navettes à partir du village de référence vers la porte de Parc
- Campagne de communication croisée (mobilité/SNCF ou autres) → aider à créer un standard d'accès/culture de l'accès.
 - Intégrer des pratiques émergentes (VAE etc..)
 - Parcours « client » ultra fléché
 - Attention à la flexibilité des différentes clientèles
 - Inciter au covoiturage pour récupérer des personnes au niveau des gares ou villages (attention animation)
 - S'inspirer de l'alpine pass de montagne verte à Morzine (= bons d'achat des commerçants pour les visiteurs venus en modes doux)
 - Digitalisation des navettes (achat en ligne)

[reformulation de synthèse]

Orientation n°2 : Penser les portes de Parc indépendamment des limites du cœur dans les aires d'attractivité urbaines, locales ou plus éloignées, et y engager l'information du public à la particularité environnementale de l'ensemble du territoire Vanoise

[post it produits lors de l'atelier]

- Pensez l'offre Parc à partir des villages (Modane, Termignon, Bonneval, navette...)
- Mettre en avant les enjeux environnementaux dès le cœur des villages pour mieux sensibiliser
- Porte « détachée » / « distance », la porte peut commencer sur les lieux de départ par exemple les gares et connexions. Le temps de trajet est déjà un temps d'éducation/sensibilisation

¹ En noir : séquence 1 sur les propositions actions thématiques / en bleu séquence 2 sur les propositions actions pour mobiliser le territoire

- Faire de la gare de Modane, 1 prémices à la porte de parc Orgère-Polset
- Faciliter le cheminement clientèle depuis les différents villages/office de tourisme sur l'ensemble des vallées (par exemple au départ de Modane ou de Valfréjus, il n'y a rien de constitué. Actuellement nous privilégions l'individualisme)
- Que le Parc accompagne la réalisation de portes de parc, même sans appel à manifestation d'intérêt
- Communiquer aussi sur les sites remarquables dans l'espaces d'adhésion
- [Détachement du personnel des OT pour accueillir physiquement dans les gares](#)

[reformulation de synthèse]

Orientation n°3 : Améliorer l'information de l'utilisateur sur la réglementation et les limites du cœur de Parc, notamment par la signalétique ou une carte

[post it produits lors de l'atelier]

- Signalétique parking secondaire
- Mieux identifier la proximité du cœur de parc sur l'ensemble du territoire (signalétique, panneaux d'information)
- Une information claire et partagée sur la réglementation
- Identifier physiquement un passage dans « cœur de parc ». Matérialiser PORTE=TRANSITION
- Une information claire et partagée sur la réglementation et où elle s'applique ??
- Ouvrir les chakras du tourisme, enlever les interdits. ESPACE DE LIBERTES, parler plutôt d'espace réglementé

[reformulation de synthèse]

Orientation n°4 Renforcer les synergies entre le Parc et les Offices du tourisme pour faciliter le « parcours client » et donner accès à une information plus large sur les offres développées par l'ensemble des partenaires en lien avec les communes concernées

[post it produits lors de l'atelier]

- En Office du Tourisme (OT) :
 - Présence systématique de calicots « Parc » et lien vers les ressources disponibles
 - Marquage fort sur tous les OT
- Démocratiser le terme « Parc » incompréhensible du public
- Dispositif d'accueil, d'information, de sensibilisation, d'animation en lien avec les OT du territoire OT/Relais PNV/ Maison de parc → médiation humaine
- Communication du Parc vers les stations
- Associer les communes + le parc dans la diffusion des accès (et ouvrir des accueils là où il n'y en a plus)
 - [Communication réciproque OT / Stations](#)

[reformulation de synthèse]

Orientation n°5 Faciliter le parcours client en regroupant l'ensemble des informations utiles aux visiteurs et développer la communication « destination touristique » en lien avec les opérateurs touristiques

[post it produits lors de l'atelier]

- Faciliter le « parcours client » avec un accès simple à toute l'information (pendant et après son séjour)
 - Qualification de l'offre
 - Structuration de la filière
 - Design de l'offre
- Axer la communication vers la destination touristique (en associant les communes)
 - [Label Destination Vanoise](#)

- Faire une application « PNV » ludique, utilisable sans réseau si possible avec réglementation, interdiction au chien, itinéraire de rando balisé, horaire de navette, point stratégique, zone cœur, conseil de préparation séjour, incitation à prendre les transports en commun, conseil bien-être...

[reformulation de synthèse]

Orientation n°6 Poursuivre le déploiement des outils de communication touristique adaptés en fonction des publics et modes d'utilisation et les mettre à disposition des partenaires

[post it produits lors de l'atelier]

- Réaliser des films ou des diaporamas présentant les richesses du PNV, projection autour du PNV et en fond de vallée
- Outils numériques (jeunes)
- Préparation : offre digitale (les spécificités du parc, les bonnes pratiques, les nudges, l'offre randonnée : balade, itinérance)
 - Créer un réseau de « greater » / ambassadeurs = amis du PNV
 - Expo photo des visages du territoire
 - Relais des bonnes actions du territoire
 - Communication publicité nationale → plus effective, plus forte, mettre en valeur le PNV → respect de la nature
 - Sensibilisation à la richesse et la force du PNV pour le tourisme à destination des habitants et socio-professionnels

[reformulation de synthèse]

Orientation n°7 Contribuer à étaler la saison touristique pour limiter les pics de fréquentation et renforcer le retour économique sur le territoire en tendant vers le tourisme 4 saisons

[post it produits lors de l'atelier]

- Gardiennage des refuges jusqu'à la Toussaint
- Étaler la saison touristique

[reformulation de synthèse]

Orientation n°8 Développer la gamme des itinéraires pour permettre une découverte de la montagne aux publics non confirmés ou à accessibilité réduite en articulant l'offre en cœur de Parc et celles de l'aire optimale

[post it produits lors de l'atelier]

- Itinéraires adaptés à une nouvelle forme de pratique de la montagne (1h30 / 2h)
- Baliser des sentiers aux alentours du parking de Bellecombe. Actuellement 1 sentier = Plan du lac, 1 sentier = lac Blanc. Les gens s'éparpillent (téléphone, GPS) et se perdent (danger). Ça donnerait plus d'intérêt au site « zone chavière » pas mise en avant.
- Accès handi peut-être à mieux découvrir



Atelier n°2 – Vers une agriculture d'excellence environnementale dans le cœur du Parc

[reformulation de synthèse]

Orientation n°1 : Définir un plan d'adaptation de l'agriculture au changement climatique avec l'ensemble des acteurs et accompagner sa mise en œuvre, notamment sur les questions de disponibilité de la ressource fourragère et de la ressource en eau, et d'évolution des interactions faune sauvage-faune domestique.

[post it produits lors de l'atelier]

- Nécessité d'un plan d'adaptation partagé et prospectif de l'agriculture en Vanoise, face aux changements globaux et situation nationale/internationale.
- Remontée des zones d'interaction faune sauvage / faune domestique avec le changement climatique → approche altitudinale ?
- Gestion sur la population « Transférée »
- Raréfaction de l'eau en alpage en lien avec le changement climatique : y a-t-il une anticipation des difficultés à venir, de la part de la profession agricole ?
- Problématique de l'approvisionnement en fourrage en lien avec le changement climatique.
- Permettre l'implantation d'impluviums en cœur de parc pour l'alimentation en eau du bétail (non consensuel).
- [Anticiper les aménagements / accès à l'eau, accès aux pistes](#)

[reformulation de synthèse]

Orientation n°2 : Mettre en place les conditions d'un accompagnement concerté en amont des projets garantissant une activité pastorale équilibrée au regard des enjeux du milieu et performante en termes d'équipements des alpages

[post it produits lors de l'atelier]

- Trouver un équilibre entre le pastoralisme (taille et conduite des troupeaux, fonctionnement des systèmes d'élevage, aménagement nécessaires...) et les limites du milieu.
- Partage concret étude réflexion sur les impacts sur la faune et la flore
- Différenciation qualité / quantité. Y a-t-il une réflexion sur les semences locales à la façon des techniques de génie écologique pour l'ensemencement des pistes ?
- Les projets d'aménagement des agriculteurs doivent être regardés dans leur globalité (pistes, place de traite, rénovation de chalet) pour avoir une vision d'ensemble et éviter des autorisations au coup par coup dont la cohérence ne serait pas garantie.
- Saisir le parc en amont de tout projet d'aménagement afin qu'il soit réfléchi et construit de façon concertée dès le départ.
- Dans certaines situations, la création de nouvelles pistes peut faciliter la traite et limiter le piétinement par les animaux, donc éviter la dégradation des sols.
- Protection contre la prédation : Logement des agriculteurs pour le suivi des petits ruminants
- Les importants niveaux de population de marmottes et sangliers, et l'impossibilité de régulation, représentent une contrainte non négligeable pour l'élevage. Si le constat est partagé, il n'y a pas de consensus évident sur les modalités d'action.

[reformulation de synthèse]

Orientation n°3 : Favoriser la cohabitation de l'agriculture et de l'activité touristique en adaptant les équipements d'alpage pour prendre en compte les deux types d'usages et en développant des actions d'accompagnement et de sensibilisation

[post it produits lors de l'atelier]

- Certains sentiers sont mal indiqués, ce qui conduit les randonneurs à traverser les alpages / troupeaux, ouvrir les parcs de conduite...
- La montagne, vécue comme un espace de liberté, appartient soit aux communes, soit à des propriétaires privés.
- Penser le développement du tourisme au travers du prisme de l'activité agricole et pastorale (espace de dialogue, conséquence) – décloisonner les projets en intégrant l'impact sur l'agriculture.
- Conditions d'accueil des touristes / besoin éleveurs
- L'absence de WC et de poubelles sur les sites fréquentés du cœur de parc facilite certaines incivilités, dont les éleveurs sont les premières victimes.
- Favoriser le développement de l'agro-tourisme.
- Projet de parking payant à Bellecombe = inconvénient pour l'auberge de Bellecombe
- Conflits d'usage agriculture / tourisme (sur les pistes, avec les patous...) :
 - Mieux sensibiliser les visiteurs/touristes ;
 - Rencontre avec les agriculteurs (visite à la ferme...).
- Communication positive sur l'élevage : donner une image positive sur les éleveurs ovins, ne pas mettre en avant les indemnités, mais la souffrance des éleveurs). Relais à faire sur les Réseaux Sociaux. Inclure les agriculteurs dans les conférences
- Présentation de l'agriculture aux touristes ; communication agricole à renforcer.
- Réseaux sociaux → valorisation des éleveurs
- Évènement participatif, Chantiers participatifs
- Des ambassadeurs des alpages à la façon du Beaufortain : 2 jeunes qui vont durant l'été aller d'un alpage à l'autre et faire le buzz et discuter avec les touristes

[reformulation de synthèse]

Orientation n°4 : Mettre en place les conditions d'un rapprochement entre les acteurs agricoles et les équipes du Parc pour améliorer la connaissance réciproque

[post it produits lors de l'atelier]

- Mieux partager les connaissances et constats d'enjeux environnementaux et pastoraux entre exploitants et agents du parc, pour améliorer les connaissances et la connaissance des enjeux réciproques.
- Organisation des journées / soirées de fin d'estive Exploitants / PNV afin de faire le bilan de la saison écoulée.
- Organisation de moments conviviaux agent PNV/agriculteurs début et fin d'estive.
- Faire participer les agriculteurs aux actions terrain du parc (comptage, capture...) et vice-versa.
- Se parler.
- Conférence avec agriculteurs dans les lieux très fréquentés pendant l'été ou l'hiver (refuge / chalets d'alpage, parkings, sentiers)
- Rencontres agriculteurs / agents du parc / touristes, journées portes ouvertes
- Plus de rencontres conviviales et positives.

[reformulation de synthèse]

Orientation n°5 : Développer une valorisation des produits issus du territoire Vanoise sur la base de la haute qualité environnementale, sans nécessairement créer un nouveau label, mais plutôt en accompagnant la promotion des produits au travers des circuits courts de distribution

[post it produits lors de l'atelier]

- La haute qualité environnementale doit permettre une meilleure valorisation des produits, et inversement.
- Développement de l'agriculture biologique en cœur de Parc : Beaufort bio ?
- Mettre en avant la partie environnementale de l'agriculture
- La durée d'engagement de 5 ans des MAEC est jugée trop longue, notamment compte tenu du changement climatique ; cette durée ne peut malheureusement pas être modifiée à l'échelle de la

Vanoise, de la région Auvergne-Rhône-Alpes et même de la France. Veiller au respect des MAEC en lien avec la DDT.

- Utiliser la marque « Esprit Parc National » pour valoriser encore mieux les produits agricoles ? Le territoire de compétence de l'établissement et le nombre très réduit d'agriculteurs potentiellement concernés amène les participants à douter d'un intérêt fort de la marque « Esprit Parc National » sur la commercialisation des produits.
- Plus d'outils de communication par exemple films vidéo sur agriculture / biodiversité
- Filière ovin Vanoise ?
- Vers un label « Agriculture Vanoise » ?
 - Prise en compte poussée de la biodiversité dans les activités agricoles
 - Communication poussée sur le sujet = valoriser agri et biodiversité
- Valorisation économique
- Ne pas ajouter des labels aux labels ; aider plutôt les agriculteurs à valoriser leurs produits en circuit court ?
- Clips vidéo + fiches éleveurs accompagnant une commercialisation en circuit court, mettant en valeur l'éleveur, l'alpage et les bonnes pratiques environnementales. « Vendre l'image de l'agriculture / de l'agriculteur dans le parc » ?
- Développer d'autres productions, notamment en aire d'adhésion, que filières bovins/ovins/caprins lait/viande, pour répondre à d'autres besoins alimentaires en circuit court ? Très fortes contraintes climatiques cependant.

[reformulation de synthèse]

Orientation n°6 : Développer une mise en valeur des pratiques environnementales des agriculteurs issus du territoire Vanoise au travers d'initiatives de concours ou en développant les échanges avec les jeunes publics

[post it produits lors de l'atelier]

- Concours « Des alpages qui bourdonnent », sur le modèle du concours « Prairies fleuries », pour valoriser les éleveurs dont les pratiques favorisent la présence des insectes (coprophages, papillons...).
- Concours « Des alpages qui bourdonnent » ou « Les alpages font le buzz ».
- Concours annuel mettant en avant un produit / une activité agricole et la biodiversité liée
- 1 journée tournante « alpage » par école, chaque agriculteur s'engage à 1 journée d'accueil ; intervention qui sera organisée par le Parc.

[reformulation de synthèse]

Orientation n°7 : Renforcer les outils et pratiques existantes dont le bénéfice pour l'agriculture du territoire a été reconnu (accompagnement au diagnostic pastoral, mesures de protection des troupeaux) en les adaptant notamment aux nouveaux enjeux (prédation bovin, changement climatique...)

[post it produits lors de l'atelier]

- Accompagner les diagnostics pour la mise en place des MAEC et veiller à leur mise en œuvre.
- Mise à disposition d'un référent technique pour contrôler et conseiller les éleveurs sur leurs pratiques environnementales.
- Poursuivre les expérimentations sur la protection des troupeaux et l'accompagnement des éleveurs et des bergers, notamment expérimenter les chiens dans les troupeaux de bovins et la complémentarité bovins / ovins / caprins.

[reformulation de synthèse]

Orientation n°8 : Poursuivre la veille scientifique et sanitaire, les études, expérimentations et mesures de gestion sur les interactions entre faune sauvage et faune domestique, pour garantir durablement la double vocation agricole et environnementale du massif de la Vanoise

[post it produits lors de l'atelier]

- Interactions faune sauvage / faune domestiques, avec risques sanitaires respectifs :
 - Poursuite d'une veille sanitaire volontariste sur la faune sauvage, en inter-parc ;
 - Recherche et/ou traitement des troupeaux contre les maladies animales soumises à contrôle volontaire de la part des Etats membres ;
 - Réflexion sur l'implantation des pierres à sel.
- Effets possibles des traitements antiparasitaires sur les coprophages et l'ensemble des insectes et de la chaîne trophique ; expérimentations à conduire sur les différents produits homologués, pour limiter les effets sur les insectes à niveau de protection sanitaire équivalent.

[reformulation de synthèse]

Orientation n°9 : Développer l'accompagnement des techniques innovantes pour l'excellence environnementale du pastoralisme au travers de projets pilotes : traitement du lactosérum, énergie propre en alpage, réduction du bruit, insertion paysagère...

[post it produits lors de l'atelier]

- Problématique du petit lait issu de la transformation fromagère en alpage, nécessitant un traitement avant rejet dans le milieu naturel :
 - Filière porcine « porc d'alpage », à la façon de la saucisse de Morteau sur l'AOC Comté ?
 - Poursuite des expérimentations sur la méthanisation en alpage.
- Agriculture faisant appel à une énergie « propre » :
 - Chalet d'alpage (panneaux solaires, pico-centrales ?)
 - Traite (groupe électrogène à hydrogène ?)
 - Fabrication du fromage et traitement du lactosérum (méthanisation / biogaz ?).

[reformulation de synthèse]

Orientation n°10 : Simplifier les procédures réglementaires de l'activité agricole en cœur de parc

[post it produits lors de l'atelier]

- Pouvoir moderniser plus facilement les équipements agricoles dans le parc (pistes, chalets).
- Les règles différentes pour la rénovation des chalets d'alpage (bâti traditionnel) et pour la construction ou la rénovation de refuges (architecture contemporaine) sont mal vécues par les éleveurs.
- Maintenir la finalité agricole du bâti traditionnel en cœur de parc, ne pas laisser rénover pour vente comme résidence secondaire.
- Autorisation de circulation « démarches simplifiées » compliquée.
- Maintenir les macarons agricoles pour la circulation sur la route d'Entre Deux Eaux, ou barrière automatique + badge aux exploitants et ayants droits.



Atelier n°3 – Vers une meilleure valorisation de la connaissance et une stratégie de protection adaptée

[reformulation de synthèse]

Orientation n°1 : Compléter le panel d'outils permettant de valoriser les opérations scientifiques et techniques conduites sur le Parc

[post it produits lors de l'atelier]

- Présenter au conseil municipaux chaque année un rapport sur le programme de recherche du Parc sur le territoire des collectivités ? Le parc a fait beaucoup d'effort de communication par son site internet, le journal Vanoise, dans l'ensemble des boîtes aux lettres, les réseaux sociaux. Peut-être compléter le dispositif par des conférences thématiques à l'attention des habitants ? Également en 2023 dans le cadre des 60 ans ?
- Mieux diffuser auprès du public les connaissances scientifiques. Faire connaître les différents métiers des scientifiques qui travaillent dans le Parc
- Communiquer dans la presse sur les nouvelles espèces découvertes sur le territoire du parc ? Imaginer des temps de présentation et restitution publique (en commune et en vallée), des observations et données recueillies
 - Soit sur quelques protocoles emblématiques (bouquetins, gypaète, tétras-lyre, chauve-souris)
 - Soit plus globalement, toutes espèces sur 1 année
- Au moins 1 évènement élargi autour des activités et richesses du parc. Marquer les entrées de parc. Communiquer pour faire des visiteurs des « partenaires » de la sanctuarisation de certains espaces.
- Le parc a fait beaucoup d'effort de communication par son site internet, le journal Vanoise, dans l'ensemble des boîtes aux lettres, les réseaux sociaux. Peut-être compléter le dispositif par des conférences thématiques à l'attention des habitants ? Également en 2023 dans le cadre des 60 ans ?
- Au moins 1 évènement élargi autour des activités et richesses du parc. Marquer les entrées de parc. Communiquer pour faire des visiteurs des « partenaires » de la sanctuarisation de certains espaces.
- Présence « humaine » dans le tissu local (collectivité, associations...)
- Organiser des conférences thématiques à l'attention des habitants
- Organiser une réunion publique annuelle en direction des habitants intitulée « Le parc et moi »
- Se rencontrer, partager, informer, éduquer = vivre ensemble
- Changer de culture : passer de relations verticales, quasi hiérarchique à des relations de compagnon (aux sens de ceux qui cheminent ensemble)
-
- Présenter, expliquer et justifier le « plan d'action » du PNV directement à la population, aux collectivités locales (mairies, communauté de communes) Contact humain vis-à-vis des communes (élus, public pour une présentation des actions et leurs restitutions (annuelles au moins))

[reformulation de synthèse]

Orientation n°2 : Améliorer et adapter le partage d'informations sur les opérations scientifiques et techniques auprès des différents publics cible du territoire (élus, acteurs sociaux-économiques, valléens, jeunes, presse, touristes)

[post it produits lors de l'atelier]

- Présenter au conseil municipaux chaque année un rapport sur le programme de recherche du Parc sur le territoire des collectivités ?
- Utiliser les supports communaux pour communiquer sur les actions, les suivis, la richesse du territoire ?
- Cibler par territoire, par commune, des éléments concrets vulgarisables pour communiquer de façon conjointe entre le PNV, commune et structures touristiques

- Transmettre nos connaissances aux populations locales ? Quels personnels sera disponible pour transmettre pédagogiquement toutes ces connaissances ? Des moyens d'infos existent déjà (site internet, journal Vanoise ;..)
- Communiquer dans la presse sur les nouvelles espèces découvertes sur le territoire du parc ?
- Restitution grand public par thématique
- La restitution déjà existante est importante. Internet, l'estive etc... Scolaire, interventions agents de terrain : Insister sur la transmission au public local de toutes les actions
- Imaginer des temps de présentation et restitution publique (en commune et en vallée), des observations et données recueillies
 - Soit sur quelques protocoles emblématiques (bouquetins, gypaète, tétras-lyre, chauve-souris)
 - Soit plus globalement, toutes espèces sur 1 année
- Restitution grand public par thématique
- La restitution déjà existante est importante. Internet, l'estive etc... Scolaire, interventions agents de terrain : Insister sur la transmission au public local de toutes les actions
-
- Des journées « porte ouverte » (pour les habitants) pour découvrir le patrimoine naturel
 - Participation aux présentations des protocoles
 - Présentation des résultats
 - Stand, exposition etc...
- Présenter les bilans communaux existant sous format numérique aux communes qui le souhaitent (conseil municipal, le cas échéant élargi à la population)
- Présence du parc dans les réunions des conseils municipaux 1x par an, bilan de l'action PNV sur la commune
- Présenter, expliquer et justifier le « plan d'action » du PNV directement à la population, aux collectivités locales (mairies, communauté de communes)
- Bulletin municipal, publier l'action du moment par trimestre
- Contact humain vis-à-vis des communes (élus, public pour une présentation des actions et leurs restitutions (annuelles au moins)
- Présence « humaine » dans le tissu local (collectivité, associations...)
- Organiser des conférences thématiques à l'attention des habitants
- Organiser une réunion publique annuelle en direction des habitants intitulée « Le parc et moi »
- Se rencontrer, partager, informer, éduquer= vivre ensemble
- Changer de culture : passer de relations verticales, quasi hiérarchique à des relations de compagnon (aux sens de ceux qui cheminent ensemble)

[reformulation de synthèse]

Orientation n°3 : Renforcer les connaissances relatives aux espèces peu détectées ou méconnues sur le territoire du Parc (invertébrés, champignons, micromammifères, flore...)

[post it produits lors de l'atelier]

- Bonne connaissance des enjeux emblématiques (chamois, chardon bleu etc...) Qu'en est-il des insectes, batraciens, petits rongeurs ?
- Espèces peu détectables et méconnues

[reformulation de synthèse]

Orientation n°4 : Mieux définir les cibles de communication de la connaissance et les moyens de les toucher en professionnalisant la mission de vulgarisation scientifique, en interne aux équipes ou avec des appuis extérieurs

[post it produits lors de l'atelier]

- Dispose-t-on d'une typologie de publics et de leur attente ?
- Que connaît-on des attentes du grand public en termes de connaissance ? Que fait-on pour les connaître ?
 - Disponibilité

- Centre d'intérêt
- Degré de motivation
- Prestation boîte de communication pour valoriser correctement l'intégralité des actions conduites par le PNV
 - Sur la science, double casquette nécessaire (scientifique et journaliste de vulgarisation)
- Boîte de com
- Études pour cibler les différents publics pour communication adaptée
- Identifier une agence de communication pour vulgariser et transmettre ces connaissances au grand public, aux communes, aux habitants des hautes vallées.

[reformulation de synthèse]

Orientation n°5 : Développer les sciences participatives et la mobilisation citoyenne dans les actions de connaissance

[post it produits lors de l'atelier]

- Voir dans les protocoles ceux qui pourraient être complétés par des sciences participatives pour impliquer les habitants dans la connaissance et le suivi actif de leur patrimoine naturel
- Inviter quelques personnes extérieures locales à participer à des suivis scientifiques. Éventuellement sur un moment dédiés ex : comptage, capture bouquetin
- Créer des liens avec les associations locales liées au patrimoine et la nature (ex : actions communes, animations communes, initiatives convergentes)
- Créer des sites de vulgarisation, sorte de jardin alpins / conservatoires de fleurs, insectes etc... pour montrer aux locaux/visiteurs la richesse du patrimoine sans impacter les habitats naturels protégés [cette action ne faisait pas consensus au sein de l'atelier]
- Créer des liens avec l'éducation nationale en direction :
 - Des écoles locales
 - Des classes vertes
 - Des classes de neige

[reformulation de synthèse]

Orientation n°6 : Maintenir et valoriser l'expertise et la capacité d'innovation sur les opérations scientifiques et techniques propres à la Vanoise en lien avec l'ensemble du réseau scientifique (suivis faunistiques GPS, bioacoustique, génétique, pièges photographiques...)

[post it produits lors de l'atelier]

- Continuer la recherche car les techniques évoluent donc les connaissances
- Créer et tester des protocoles de suivis appuyés sur les nouveaux matériels (ex piège photo) qui valorisent de nombreuses informations collectées par ces outils et peuvent dans certains cas se faire en mode science participative.
- Bonne connaissance des enjeux emblématiques (chamois, chardon bleu etc...) Qu'en est-il des insectes, batraciens, petits rongeurs ?
- Utilisation des nouvelles technologies pour donner à nos études un visage nouveau plus en phase avec la réalité et moins dogmatique

[reformulation de synthèse]

Orientation n°7 : Construire et mettre en œuvre avec les acteurs du territoire des opérations scientifiques et techniques à échelle locale (inventaires de biodiversité, études ou suivis faunistiques et floristiques)

[post it produits lors de l'atelier]

- Co-construction de projets de connaissance locaux sur les espèces emblématiques de nos montagnes (somme de partenaires qui soutiennent financièrement et logistiquement les productions du groupe de travail ex : des 3 vallées)

- Travailler en concertation avec les communes en accentuant le partenariat (avec des convention spécifique) pour des études scientifiques concernant et utilisant les nouvelles technologies.

Projets partenariaux locaux sur les espèces patrimoniales et emblématiques

- Espèces peu détectables et méconnues

[reformulation de synthèse]

Orientation n°8 : Compléter auprès des communes et des acteurs locaux les restitutions sur l'activité de police de l'environnement du Parc, pour faire comprendre les enjeux de préservation au regard des usages

[post it produits lors de l'atelier]

- Présenter au conseil municipaux chaque année un rapport sur l'activité de police du Parc ?
- La restitution déjà existante est importante. Internet, l'estive etc... Scolaire, interventions agents de terrain
 - Sur les actions de protection, porter à connaissance et expliquer pourquoi et l'importance à l'heure actuelle de telles mesures
 - Tous les espaces protégés doivent nécessairement être réglementés ce qui est le cas au niveau mondial mais réglementation entraine plus de valeur.

[reformulation de synthèse]

Orientation n°9 : Maintenir la professionnalisation des agents en matière de police judiciaire et administrative et utiliser les complémentarités de la politique pénale et administrative, pour favoriser une dynamique pédagogique de l'action de police

[post it produits lors de l'atelier]

- Signalétique plus présente surtout en hiver, pour informer des zones à garder paisibles
- Renforcer la formation et la pratique pour mieux maîtriser les procédures administratives et judiciaires en y incluant une phase de pédagogie auprès des personnes mises en cause
- Mettre en place des actions de contrôles qui utilisent l'ensemble des prérogatives des Inspecteurs de l'Environnement ; en adaptant l'outils utilisé au type de non-respect et à l'enjeu : du rappel de la réglementation au procès-verbal
- Traiter les sujets d'aménagement du territoire en amont des instructions pour « adapter » les projets et les faciliter
- Créer du lien avec les visiteurs (locaux/touristes) en termes de partage/valorisation des infos ex. vidéo, photo, observation, « une sorte de hub de la connaissance » : Faire que nous soyons des acteurs responsables plutôt que des coupables potentiels

[reformulation de synthèse]

Orientation n°10 : Renforcer le lien entre police municipale et police de l'environnement, notamment au travers d'actions interservices pour mieux partager les enjeux de conservation sur ce territoire d'exception

[post it produits lors de l'atelier]

- Mission de protection : comment faire le lien entre les policiers municipaux et agents du PNV ? Apprendre à mieux se connaître (brigade mixte)
- Organiser une ou deux rencontres annuelles entre Polices pour connaissance mutuelle et coordination
- Activité de police : organiser des patrouilles mixtes (agent du parc + agent de la police municipal)
- Créer des liens entre police PNV et police municipale qui connaît peu les enjeux environnementaux
- Visite annuelle au sein des conseils municipaux pour la restitution des actions sur le territoire et l'organisation des brigades mixte (PNV+PM)



Atelier n°4 – Vers des pratiques d'activités de pleine nature équilibrées/soutenables en cœur du Parc

[reformulation de synthèse]

Orientation n°1 : Analyser les différentes pratiques de pleine nature pour mieux appréhender et objectiver leur impact sur le milieu naturel et ~~objectiver son appréciation~~ avec des indicateurs et en associant l'ensemble des parties prenantes

[post it produits lors de l'atelier]

- Analyser les différentes pratiques sportives / concertation
 - Où ?
 - Comment ?
 - Règles éventuelles
 - Élaborer une fiche synthétique de bonnes pratiques (*Il existe déjà des documents sur le sujet*)
- Mesurer impacts activités sur le sol, la faune, la flore pour autorisation
- Distinguer activités sportives, activités de loisir, activités de découverte
- Définir des indicateurs d'impacts et de suivis pour certaines activités sportives

[reformulation de synthèse]

Orientation n°2 : Renforcer la diffusion de la connaissance sur les comportements vertueux et les conséquences négatives des activités en espace naturel pour favoriser les gestes écoresponsables chez les pratiquants

[post it produits lors de l'atelier]

- Amener la connaissance des conséquences de pratiques sportives notamment en créant des actions de communication par les offices de tourisme, PNV, Mairie.
- Mieux communiquer auprès des publics itinérants (GR5, traversée des alpes)
- Prendre en compte les activités sportives dans les démarches de connaissance (suivi des impacts, acceptabilité)
- Créer des endroits avant l'entrée du Parc dans lesquelles des équipements (sac poubelle, papier toilette, dentifrice...) peuvent être proposés et (re)expliquer la réglementation. (*À intégrer dans les démarches en cours "portes de parc"*)
- Investir les nouveaux médias pour sensibiliser les pratiquants aux enjeux de préservation du Parc
- Diffuser au niveau national un « spot » parc national qui diffuse les principales règles à respecter dans le PNV ou un parc national. Spot à visée éducative

[reformulation de synthèse]

Orientation n°3 : Mettre en place un observatoire des activités de pleine nature en cœur de Parc pour évaluer les bénéfices et risques des pratiques pour le territoire en intégrant les aspects économiques, sociaux et environnementaux

[post it produits lors de l'atelier]

- Création (ou recréation ?) d'un observatoire des APN (activités de pleine nature) en cœur de parc afin d'évaluer les enjeux écologiques, conciliation des usages → agriculture versus APN pour proposer au CA-CS mais aussi au territoire de nouvelles règles (autorisation nouvelles pratiques ou pour fermer certaines). Observatoire qui doit rassembler le territoire → élus, socio-pro, PNV, agri...
- Évaluer les bénéfices / risques des pratiques nouvelles au regard des 3 piliers du développement durable : social, environnemental, économique pour avoir un regard sur celles qu'il peut être intéressant de développer.
- Expérimenter des événements sportifs de renommée pour mesurer les impacts positifs (image, attractivité, économie) et négatifs (dérangement habitant, randonneurs, faune, flore, etc.) en impliquant les locaux (mesurer acceptation de tels événement) et en concluant sur la suite à mener

[reformulation de synthèse]

Orientation n°4 : Développer une offre d'activités de pleine nature orientée sur le jeune public et y intégrer une sensibilisation aux enjeux spécifiques aux espaces naturels de montagne

[post it produits lors de l'atelier]

- Proposer des activités sportives et ludiques qui attirent les jeunes (type parcours aventure avec bivouac ou autres à inventer...)
- Le Parc peut proposer des compétitions avec les communes → outils de communication, prise d'initiative du Parc (notamment pour les jeunes)
- Sensibiliser les jeunes à l'école, à la montagne et ses pratiques sportives
- Stage « découverte de la montagne » proposé par l'État à tous les Français (pour appréhender les enjeux de la montagne)

[reformulation de synthèse]

Orientation n°5 : Réexaminer les pratiques liées à l'alpinisme et l'escalade en cœur de Parc en réinterrogeant les incidences, la réglementation, les évolutions techniques et les compatibilités sur le terrain entre les différents usages, avec les parties prenantes

[post it produits lors de l'atelier]

- Ouvrir le dialogue avec les guides et les alpinistes pour permettre la création de nouvelles voies d'escalade dans le PNV (à ce jour interdit par la loi) (*Ce ne sont pas les nouvelles voies qui sont en cause mais leur équipement*)
- Améliorer la prise en compte de la biodiversité dans les pratiques de l'escalade, de l'alpinisme et de l'équipement en zone de falaise.
- Formation des pratiquants de l'escalade, de l'alpinisme et de l'équipement à la faune, la flore de falaise du Parc
 - Création d'un réseau de naturalistes / pratiquants (travail participatif)
- Une future commission escalade/alpinisme sur le modèle du parc national des Écrins
 - Évaluation annuelle des besoins en projet d'équipement
 - Mise en cohérence avec les enjeux environnementaux
 - Décision d'autorisation ou non

[reformulation de synthèse]

Orientation n°6 : Réexaminer les pratiques liées au vélo en cœur de Parc en réinterrogeant les incidences, la réglementation, les évolutions techniques liées aux vélos à assistance électrique et les compatibilités sur le terrain entre les différents usages, avec les parties prenantes

[post it produits lors de l'atelier]

- Ouvrir le parc à d'autres pratiques sportives que les seuls ski alpinisme – trail – parapente → VTT, voire vélo route lorsque possible (*Le vélo a été massivement évoqué*)
- Mettre en cohérence la réglementation sur l'usage du vélo en cœur de Parc :
 - Certaines pistes carrossables (publiques) sont encore interdites d'accès aux vélos
 - Poser globalement la question du vélo en cœur de Parc
- Réserver – identifier – Aménager des chemins existants pour VAE certifiés PNV et avec un système de vérification du nombre de parcours (ex = 10 sorties par an en cœur de parc)
- Le PNV doit s'impliquer dans le développement des vélos à assistance électrique et accompagner les politiques des communes (quelques secteurs dédiés en partage avec les zones hors parc)

[reformulation de synthèse]

Orientation n° 7 : Réinterroger la réglementation quant à l'organisation des compétitions sportives chronométrées en cœur de Parc, limité à 10 compétitions pour certains sports de montagne seulement.

[post it produits lors de l'atelier]

- Permettre de créer des épreuves chronométrées en cœur de PNV (ex : une arrivée du tour de France qui pourrait donner une visibilité mondiale au PNV)
- Autoriser des activités sportives chronométrées (lorsqu'elles pénètrent légèrement la zone cœur)

[reformulation de synthèse]

Orientation n°8 : Développer les échanges avec les communes et les Offices du Tourisme sur l'organisation des activités sportives, dont les compétitions, pour renforcer la sensibilisation aux enjeux de préservation de l'espace naturel

[post it produits lors de l'atelier]

- Trouver des occasions pour que le Parc et les Communes organisatrices portent des compétitions sportives = ouvrir le parc qui favoriserait certaines activités sportives
- Se faire confiance pour que les activités sportives pratiquées et organisées soient utiles à la découverte du PNV et des communes du cœur de Parc.
- Intégrer les missions du parc aux pratiques sportives (pédagogie, enjeux...)
- Création d'un club (sportif) du PNV (association) pour mobiliser les locaux
- Communication et signalétique en lien avec les OT locaux
- Rapprocher les offices du tourisme du parc pour communiquer de manière plus efficace sur les pratiques sportives (volet spécifique différent des activités de loisirs) → Former les OT

[reformulation de synthèse]

Orientation n°9 : Structurer les échanges avec les professionnels de l'ensemble des activités de pleine nature en favorisant l'interaction avec les acteurs de l'environnement et s'appuyer sur les professionnels pour développer la sensibilisation des pratiquants au travers d'un réseau d'ambassadeurs pour relayer les messages

[post it produits lors de l'atelier]

- Organiser une/des réunions avec les socio-professionnels (sport)
 - Entendre leur attentes
 - Accompagner leurs projets
- Une réunion annuelle début de saison (hiver/été) durant laquelle sont expliqués les enjeux. Réunion à destination des professionnels, guides, accompagnateurs
- Faire dialoguer ensemble les fédérations sportives et les associations environnementales
- Organiser régulièrement des réunions d'information et de réflexion avec les acteurs des sports de nature du territoire (des territoires)
- Mettre en place des commissions spécifiques liées à une problématique préciser avec les socio-pro, élus, habitants concernés et maintenir le travail jusqu'à ce qu'une solution satisfaisante soit trouvée
- Sensibilisation au dérangement de certaines pratiques → création d'un réseau d'ambassadeurs socio-pro pour porter le message (cf. Be part of the mountain)
- Création d'un réseau d'ambassadeurs de socio-professionnels qui portent les messages auprès des pratiquants, des habitants (les pratiquants formés parlent au pratiquants → le message passe mieux) [x2]
- Engagement des domaines skiables plus marqué / sensibilisation été comme hiver
- S'appuyer sur les fédérations / associations sportives pour sensibiliser aux enjeux du Parc
- Communiquer et proposer des sorties randonnées, trail, escalade aux citoyens via les clubs, l'école, service public de l'État, mairie

[reformulation de synthèse]

Orientation n°10 : Réfléchir l'organisation des pratiques pour favoriser le report des activités sur les sites ou les périodes les moins fréquentées et mieux organiser en conséquence la compatibilité des différentes pratiques

[post it produits lors de l'atelier]

- Mettre en avant les sites moins fréquentés (communication, aménagement)

- Identifier les zones « rouges » trop fréquentées, ainsi que les « périodes rouges » et horaires « rouges »
- Réduire la sur-fréquentation de certains espaces en cœur de parc
- 4 Saisons on est prêt mais pour qui ?
- Pour lutter contre la sur-fréquentation mettre en avant un second site sur le territoire
 - Expo
 - Panneaux informatifs
 - (Risque qu'il y ait de la sur-fréquentation sur les 2 sites)
- Proposer quotidiennement
 - Des balades accompagnées par les gardes
 - Des points informations sur un site très fréquenté afin de permettre le dialogue, la pédagogie, l'information.



Atelier n°5 – Vers une jeunesse qui fait rayonner la protection de la nature

[reformulation de synthèse]

Orientation n°1 : « Faire vivre une expérience, une émotion » pour donner plus de plaisir à l'instant vécu dans le Parc, en activant les sens, l'émotion et en renforçant la convivialité, par opposition à l'apprentissage de savoirs.

[post it produits lors de l'atelier]

- Donner + envie (plaisir de l'instant présent, expérience sensorielle/émotionnelle. Renforcer la convivialité +++ → festivité, cultiver les fiertés locales)
- Quel que soit le public (jeune) invité à venir sur le territoire du parc national, qu'il soit immergé par l'intermédiaire d'un contact sensible et pas uniquement pour acquérir des savoirs
- Organiser/favoriser des expériences de sensibilisation en cœur de parc (observation avec des AMM)
- Présentation des espaces naturels (Parc, réserves) dans les classes du territoire pour donner envie aux jeunes de découvrir ces espaces.
- Faire du parc un support, un « idéal » de l'écologie, Bonnes manières
- Créer un sentiment d'appartenance au Parc. « Parler plus du parc aux jeunes »

[reformulation de synthèse]

Orientation n°2 : Mettre en réseau les acteurs du milieu socio-professionnel gravitant autour de la jeunesse en lien avec le Parc pour renforcer les collaborations éducatives sur l'environnement

[post it produits lors de l'atelier]

- Créer un réseau socio-pro de l'EEDD au Parc
- Cycle de journée d'échange EEDD, Acteurs EEDD, Accompagnateur / socio-pro, PNV, Éducation nationale
- Se rapprocher des établissements scolaires pour créer un réseau d'ambassadeurs d'élèves en leur sein
- Communication via les institutions (Éducation Nationale pour toucher le public scolaire), cibler les enseignants prescripteurs des actions.

[reformulation de synthèse]

Orientation n°3 : Développer des partenariats avec les Accueils collectifs de mineurs (ACM) avec hébergement, les centres socio-culturels et toute la palette des structures locales.

[post it produits lors de l'atelier]

- Développer le partenariat avec les *Accueils collectifs de mineurs (ACM) avec hébergement* → labélisation du ministère de l'Éducation nationale (classe nature)
- Inexistence (ressentie) du Parc au sein des lieux socio-culturels → partenariats à monter
- Travailler avec une large palette de structures locales (accueil loisir, asso sportives, culturelles, médiathèques, maisons de retraite, centres sociaux) + leurs équipements (bâtiments communaux, scolaires, jardins, centres d'accueil...)

[reformulation de synthèse]

Orientation n°4 : Rendre le Parc accessible à la jeunesse, non montagnarde, souvent urbaine en facilitant l'approche physique et intellectuelle, notamment par une tarification adaptée, des produits clé en main, des séjours de 2 à 7 jours, nuitées en refuge...

[post it produits lors de l'atelier]

- Tarification jeunesse, produit clé en main (transport, hébergement, découverte accompagnée)

- Faciliter l'accessibilité au parc (physique et intellectuelle) pas uniquement aux montagnards. Faible revenu – publics éloignés
- Ouvrir le parc aux citadins (sensibilisation des encadrants, Colo de 2 à 7 jours au sein du Parc, maisons du parc sur tout le territoire)
- Toucher plus largement les publics urbains plus éloignés du PNV (sortie sur site, nuitée en refuge)
→ problème du financement

[reformulation de synthèse]

Orientation n°5 : Impliquer la jeunesse dans des actions participatives et les rendre plus tangibles pour donner sens par l'immersion et non par une pédagogie d'amphithéâtre

[post it produits lors de l'atelier]

- Impliquer la jeunesse aux actions. Donner du poids à la jeunesse dans les actions à mettre en œuvre
- Chantiers participatifs : entretien ou installation de zones humides avec les employés communaux ou professionnels + collégiens/lycées + anciens (maisons de retraite, crèches, accueils de loisirs).
- ATE (Aire Terrestre Éducative) à échelle départementale (ex scolaire de Chambéry)
- Faire des soirées « Faune/Flore/présentation du parc » dans les refuges et en faire la promotion. Orienté vers secondaires ou familles
- Choisir les bons jeunes pour connaître et échanger les problématiques (18 – 25 ans)
Connaître le discours des jeunes représentatifs (leader) de leurs domaines en frontière avec le parc. → journée à thème chez eux [proposition qui a interrogé au sein de l'atelier]
- Évènementiel (Famille) Marqué
- Proposer aux parents d'emmener leurs enfants découvrir les espaces naturels. → Plaquettes distribuées dans les différents lieux, poster, publicité sur différents supports.

[reformulation de synthèse]

Orientation n°6 : Inventer une nouvelle manière de faire pour embarquer la jeunesse en développant des activités apportant la preuve par l'exemple sur des interventions concrètes de préservation de la biodiversité

[post it produits lors de l'atelier]

- Choisir des actions propices à une communication positive (résultats rapides, visibles pour maintenir la mobilisation, orientées solutions, possibilité de démontrer la plus-value des actions menées)
- Appel à la créativité :
 - Jeu concours collectifs en milieu scolaire.
 - Créer un « challenge » national de connaissance et de sensibilisation à la préservation de l'environnement – Jeu/concours. Idée pour *Interparc* ?
 - Appel à projet « jeune » pour les inciter à découvrir, expérimenter
- Chasse au trésor, « escape game » en extérieur
- Contacter des conteurs (refuge, école, tous lieux engagés vers la sensibilisation de la nature)
- Faire partie d'évènements sportifs déjà existants : 3 vallées enduro, compétition de parapente Val d'Isère ou Courchevel
- Géocaching avec thématique environnement [proposition qui a interrogé au sein de l'atelier]

[reformulation de synthèse]

Orientation n°7 : Elargir le public touché pour donner accès à l'expérience Vanoise à des publics jeunes moins directement en interface avec la montagne

[post it produits lors de l'atelier]

- Les plans montagnes : diffuser à d'avantage de scolaires
- Toucher des publics improbables (mais préparés) venant des cités, leur donner la parole sur leur ressenti de la nature. Retour par un film
- Trouver des financements pour accompagner les projets (aide financière pour les jeunes)

- Plus de lieux de communication et promotion entre le PNV et destinations (France Montagne, AuRA tourisme) pour toucher plus largement
- Trouver des moyens humains PNV pour mettre en place toutes ces belles idées
- Travailler avec les formations des jeunes chasseurs [proposition qui a interrogé au sein de l'atelier]

[reformulation de synthèse]

Orientation n°8 : Développer l'implication des acteurs de l'environnement dans la professionnalisation et l'emploi liés à la Montagne, perçu comme un axe d'appropriation positif du Parc pour les jeunes locaux.

[post it produits lors de l'atelier]

- Accession à la professionnalisation (métier de la montagne, métier de la nature) et emplois possibles via le parc (hôtesse d'accueil, ouvrier, gardien et aide gardien refuge ...)

[reformulation de synthèse]

Orientation n°9 : Embarquer le milieu socio-professionnel et les passeurs d'idées, notamment par la formation, pour en faire les relais des dynamiques environnementales

[post it produits lors de l'atelier]

- Former les partie-prenantes aux enjeux de l'éducation « au dehors » pour plus de transversalité pédagogique
- Formation des têtes de réseau en contact avec les jeunes (être dehors, former au bienfait d'être dehors)
- Organiser des formations pour les pros permettant de leur donner des outils / *vocabulaire* d'animation et d'influence, renouveler les arguments
- Formation des « passeurs » = relais du PNV
- Sensibilisation et formation des encadrants
-

[reformulation de synthèse]

Orientation n°10 : Mettre en place un réseau d'ambassadeurs pour diffuser les messages et les bonnes pratiques au plus près du jeune public

[post it produits lors de l'atelier]

- Utiliser le réseau Be part of the mountain → pour un groupe de jeune constitué, réseau d'ambassadeurs
- Faire découvrir les activités scientifiques du Parc à des influenceurs, youtubeurs et acteurs des réseaux sociaux pour toucher les lycées et jeunes adultes souvent oubliés en EEDD « Des jeunes qui parlent aux jeunes »
- Ambassade du Parc dans les vallées de Savoie (d'abord) pour sensibiliser au PNV



Atelier n°6 – Vers une stratégie contre le réchauffement climatique adaptée à la montagne

[reformulation de synthèse]

Orientation n°1 : Formaliser un bilan carbone du territoire et de l'établissement, en identifiant les actions engagées et leurs effets et les leviers possibles de réduction des GES en les priorisant

[post it produits lors de l'atelier]

- Établir un état des lieux de l'impact carbone du PNV en distinguant l'établissement et le territoire (essentiellement cœur de parc)
- Communiquer sur l'intérêt de faire un bilan initial (actuel) et surtout l'efficacité d'un tel bilan quand il est appliqué aux territoires, de manière très pragmatique car c'est un vecteur d'appropriation de la problématique. Dégager les actions possibles de réduction des GES. Limiter les impacts du réchauffement climatique et prioriser les enjeux et les actions.
- Hausse des émissions de méthane (+156 % depuis le XVIIIème siècle) :
 - Élevage viande à revoir
 - Vers des repas végétariens dans les refuges, restaurants etc...

[reformulation de synthèse]

Orientation n°2 : Accompagner les évolutions de pratiques sur la mobilité jusqu'au dernier kilomètre en lien avec les collectivités compétentes du territoire et les acteurs de la mobilité douce

[post it produits lors de l'atelier]

- Action réalisable à court terme sur le transport (collectifs combinés pour accéder aux sites) à continuer de développer (Train + funiculaire à bourg saint Maurice)
- Politique de transport vers la Vanoise (diminuer les transports à fort impact carbone (héli-taxi par exemple) et augmenter les transport collectifs (train de nuit etc...))
- Mobilité + PNV → Destination sans voiture (GES + Artificialisation Portes)
- Mobilité : transport en commun sur certains axes principaux
- Proposer les solutions de mobilité collective et mobilité douce pour se rendre au Parc
- Accompagner l'essor des déplacements en VTT à assistance électrique (accès aux portes de parc)
- Valoriser une politique de mobilité collective et partagée pour accéder aux communes et sites du Parc
- Mobilité : des prix en fonction du mode de transport (30 % de réduction si venue en mobilité alternative refuge ?) Produits parc de la Vanoise
- Mobilités douces : Contribution financière minimale (mais non limitée) dans l'ensemble des parkings des 25 communes pour le développement des transports collectifs

[reformulation de synthèse]

Orientation n°3 : Sensibiliser les usagers à leur empreinte carbone sur place et en lien avec leur transport en Vanoise au travers d'opération d'information et favoriser l'offre touristique à faible impact

[post it produits lors de l'atelier]

- Sensibilisation des utilisateurs (de service, de loisirs) à leur bilan carbone. Implique le coût carbone des activités (ski)
- Le parc pourrait inciter une campagne de communication et d'action pour mobiliser les grandes agglomérations françaises et étrangères pourvoyeuses des clientèles des stations de la Vanoise et représentant l'impact carbone le plus important
- Développer une offre touristique éthique et englobante (du domicile au lieu de vacances dans les activités proposées)
- Sessions / Vidéo / Edition d'information sur les impacts carbone de chacun + formation sur des alternatives et objectifs acceptables

[reformulation de synthèse]

Orientation n°4 : Renforcer la communication sur les enjeux liés aux changements climatiques en déclinant de l'échelle mondiale à l'incidence locale, en lien avec les opérateurs de tourisme et les collectivités locales

[post it produits lors de l'atelier]

- Mettre en place des actions de communication et de pédagogie axée sur le changement climatique pour les touristes et habitants du parc (sur la gestion des déchets, de l'eau...)
- Mettre à disposition les éléments disponibles pour documenter la problématique modifications climatiques aux niveaux planétaire, national, local
- Communication
 - En partenariat avec les structures d'information touristique (site internet, OT...)
 - Sur le site internet du Parc
 - Animation, Atelier de sensibilisation par le parc
- Communication ; concours vidéo auprès des jeunes pour promotion du parc
- Communication : Faire participer le grand public (OT, Région, Commune), Action de sensibilisation, Internet, Réseaux sociaux

[reformulation de synthèse]

Orientation n°5 : Mettre en place un réseau d'échange avec les collectivités et l'ensemble des acteurs sur le changement climatique pour favoriser la prise de conscience et valoriser les initiatives d'adaptation

[post it produits lors de l'atelier]

- Le parc pourrait apporter aux 25 communes des méthodes de prise de conscience et de mise en mouvement face au changement climatique, de type atelier territoriaux, des états généraux de la transition du tourisme en montagne et atelier « fresque du climat »
- Exemplarité / Objets positifs : Identifier quelques études de transition et ou modèle dans le territoire du parc à valoriser (idée des « étoiles ») pour inciter les autres non pas à dupliquer mais à rejoindre le mouvement
- Randonnées pédagogiques gratuites pour les visiteurs
- Définition de quelques idées phares, structurantes et concrètes. Cibler les acteurs relatifs à ces idées et se réunir pour en débattre, notamment sur les moyens pour y parvenir

[reformulation de synthèse]

Orientation n°6 : renforcer l'éducation du public sur les enjeux climatiques et l'empreinte écologique et notamment les jeunes

[post it produits lors de l'atelier]

- PNV → espace éducatif. Augmenter sensiblement les élèves accueillis, notamment en refuge (problème réglementaire)
- Visiteurs : éduquer sur l'utilisation des ressources → spa, chauffage, déchet, activités → empreinte écologique

[reformulation de synthèse]

Orientation n°7 : Développer les démarches participatives pour impliquer les citoyens dans la prise en compte des enjeux climatiques au travers d'initiatives novatrices en termes d'animation

[post it produits lors de l'atelier]

- Action individuelle réalisable à court terme
- Festival de musique ou autre 100% mobilité douce et collective
- Des jeux, des défis, des compétitions. Bref 1 animation forte et motivante

- Faire connaître l'impact carbone grandes villes + le parc : jeu concours → un séjour en Vanoise (ex Tour des Glaciers de Vanoise ou Tour de la Grande Casse en refuge à gagner)
- Habitants : adhérer à des projets collectifs de développement durable, portés par les élus et le PNV

[reformulation de synthèse]

Orientation n°8 : accompagner les projets innovants en termes d'énergie renouvelable ou de réduction de l'empreinte écologique dans le bâtiment et favoriser leur déploiement sur l'ensemble de la Vanoise

[post it produits lors de l'atelier]

- Innover sur la production d'énergie renouvelable
- Soutenir la mise en place de l'extinction nocturne de l'éclairage public et des enseignes.
- Soutenir le développement des EnR,
- Une bourse à l'innovation récompensant et soutenant des idées locales contribuant à lutter contre le réchauffement climatique
- Soutenir l'isolation performante des bâtiments communaux → Réduction des consommations
- Utilisation du bois dans la construction (substitution et séquestration)
- Subvention financière pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux des communes du parc avec des matières biosourcées + remplacement éclairage public conditionnée à la mise en place de l'extinction nocturne.

[reformulation de synthèse]

Orientation n°9 : Identifier les actions de réduction de l'impact carbone envisageable sur le cœur du Parc et en périphérie et en planifier la mise en œuvre pour contribuer à l'effort de réduction des émissions de GES

[post it produits lors de l'atelier]

- PNV = Puits Carbone aussi en périphérie du PNV
- Construire une planification de la participation du PNV à la réduction de l'impact carbone, soit une réduction d'environ 5% par an de l'émission de GES pour les 30 prochaines années pour rester en deçà d'une augmentation de 5°C sur la planète
- Communiquer sur ce que nous faisons et faire du reporting pour maintenir la mobilisation

[reformulation de synthèse]

Orientation n°10 : Animer un réseau de jeunes issus du territoire mobilisé sur le climat comme vigie citoyenne d'interpellation et d'éducation

[post it produits lors de l'atelier]

Implication jeunesse

- Animer plus spécifiquement un réseau de jeunes issus du territoire du parc mobilisé sur le climat comme vigie citoyenne d'interpellation et d'éducation



Parc national
de la Vanoise

*Merci pour votre
participation*



Pour toutes questions, vous pouvez nous contacter à l'adresse : secretariat@vanoise-parcnational.fr